

.....

.

L'insertion des cours d'instruments africains dans les programmes de formation musicale professionnelle : quel impact artistique et socio-économique dans le contexte ivoirien ?

Kouadio Félix ATTOUNGBRE
Enseignant-chercheur.
Institut National Supérieur des Arts
et de l'Action Culturelle (INSAAC-Abidjan)
attoungbrefelix21@gmail.com

Résumé

Dans tout programme de formation musicale, le cours de pratique instrumentale est nécessaire et figure toujours dans les curricula. Cette action pédagogique aboutit le plus souvent à l'enseignement des instruments européens qui sont les plus pratiqués par les musiciens au regard des sonorités monnayées sur le marché mondial de l'industrie musicale. Toutefois, depuis que la pratique instrumentale est enseignée dans les écoles de musique en Côte d'Ivoire, il y a toujours eu des volumes horaires consacrés au cours de pratique instrumentale africaine (PIA). Cependant, est-il important d'introduire l'apprentissage des instruments africains dans les programmes d'enseignement de la musique à l'ère de la révolution numérique où tous les sons digitalisés? Quel est le degré de contribution de cette catégorie d'instruments face au développement culturel et technologique de la Côte d'Ivoire ? Telles sont les interrogations majeures qui constituent le fondement de cet article. C'est un travail de recherche qui se veut comme une participation à un débat d'actualité, en montrant à partir des curricula déjà dégagés pour former des musiciens pratiquant les instruments traditionnels africains et de leur impact sur la musique ivoirienne et les effets à l'international.

Mots clés : Enseignement, Formation, Instruments de musique, Pratique instrumentale, Industries culturelles

The inclusion of African instruments lessons in professional musical training programs: what artistic and socio-economic impact in the Ivorian context?

Abstract

In any musical training program, the instrumental practice course is necessary and always appears in the curricula. This educational action most often results in the teaching of European instruments which are most practiced by musicians in view of the sounds sold on the global music industry market. However, since instrumental practice was taught in music schools in Côte d'Ivoire, there have always been timetables devoted to the African Instrumental Practice (AIP) course. However, is it important to introduce the learning of African instruments into music teaching programs in the era of the digital revolution where all sounds are digitalized? What is the degree of contribution of this category of instruments to the cultural and technological development of Côte d'Ivoire? These are the major questions which constitute the basis of this article. It is a research work which is intended as a participation in a current debate, by showing from the curricula already established to train musicians practicing traditional African instruments and their impact on Ivorian music and the effects on 'international.

Keywords: Teaching, Training, Musical instruments, Instrumental practice Practitioner, Musician, Cultural industries.

.....

.....

Introduction

La Côte d'Ivoire, depuis son accession à la souveraineté nationale, a élevé l'éducation/formation au rang de ses priorités. Les gouvernements d'alors se sont inscrits dans cette vision en faisant du secteur de l'enseignement de la musique l'un des programmes phares de la politique culturelle et artistique. Cette volonté politique s'est traduite par la création de plusieurs établissements dont le Lycée d'Enseignement artistique (LEA) et l'École Supérieure de Musique et de Danse (ESMD) afin d'en faire des moteurs de développement des industries culturelles et créatives (ICC). Cependant, ces écoles spécialisées contiennent dans leurs programmes d'enseignement, des curricula qui intègrent la pédagogie/apprentissage des instruments de musique africains dont l'unité d'enseignement (module) s'intitule « pratique instrumentale africaine » constituée de plusieurs instruments africains à enseigner/apprendre, puis pratiquer.

A travers cet article, il est impérieux que l'on fasse des pauses pour questionner d'une part, le système en termes d'adéquation entre les objectifs relatifs à la pratique instrumentale africaine et des actions des praticiens d'instruments africains dans l'ensemble des pratiques musicales en Côte d'Ivoire. Et d'autre part, évaluer déjà le chemin parcouru avec cette pratique instrumentale africaine, le poids et le degré de l'offre par rapport à la professionnalisation de la musique ivoirienne au regard des besoins de l'industrie des arts du spectacle. Puis, initier les réformes nécessaires afin de poursuivre plus sereinement de nouvelles actions pédagogiques formant de véritables

musiciens et praticiens des instruments africains. Et ce, pour susciter la création musicale africaine traditionnelle et moderne, avec une place de choix dans le rayonnement des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire.

En effet, le 21^{ème} marquant la révolution numérique, contribue à faire passer la musique de l'ère artisanale à l'ère de la technologie de pointe avec une ré-création de sonorités « industrielles ». Cependant, la politique culturelle dans certains pays du sud comme la Côte d'Ivoire exige la promotion et la transmission des savoirs ancestraux ; d'où l'insertion des cours d'instruments traditionnels africains dans certaines écoles ivoiriennes spécialisées dans la musique. Est-il encore important d'introduire l'apprentissage des instruments africains dans les programmes d'enseignement de la musique à l'ère de la révolution numérique où tous les sons sont digitalisés? S'il est vrai que les cours d'instruments africains participent de la pérennisation et de l'affirmation de l'identité des traditions musicales africaines aux côtés de celle du reste du monde, quel est le degré de contribution de cette catégorie d'instruments face au développement culturel et technologique en Côte d'Ivoire ? Telles sont les interrogations majeures auxquelles nous voulons répondre à travers cet article.

Au regard de l'ensemble des questions énoncés plus haut, il est bon de soutenir l'hypothèse selon laquelle les programmes de l'enseignement de la musique en Côte d'Ivoire ne dispose jusque-là de véritables curricula pour soutenir en la pratique instrumentale africaine. Cela est dû au fait certaines autorités de la formation artistique n'accordent pas grande importance à l'insertion de nos

.....

.....

instruments locaux dans l'apprentissage globale de la musique. De ce qui précède, des objectifs sont formulés. Il s'agit d'une part d'encourager la pratique instrumentale africaine par l'élaboration de curricula de former des instrumentistes. Et d'autre part, proposer des solutions idoines pour que les cours d'instruments africains soient efficaces et significatifs dans les programmes de formation musicale en Côte d'Ivoire. Ainsi, la méthodologie de ce travail s'articule-t-il autour de trois parties : définition des concepts, énoncé des théories et méthodes ; la formation en instruments africains dans le contexte ivoirien ; les résultats et les défis à relever pour une formation optimale d'instrumentistes locaux et professionnels en faveur de la musique contemporaine ivoirienne.

1. Concepts, théories et méthodes pour la pédagogie des instruments africains

Les études en musicologie et de l'apprentissage de la musique ayant connu une évolution progressive, ont conduit peu à peu à la diversification de ce domaine d'activité en générant bien sûr de nouveaux concepts ainsi que des théories et méthodes de travail qui s'y rattachent. La pédagogie de la pratique instrumentale étant la matière visée par ce travail de recherche, les idées conceptuelles, théoriques et méthodologiques mobilisées par le sujet seront exposées à cet effet.

1.1. Des concepts à définir

Il est bon de clarifier les termes de l'étude en commençant par le vocable « organologie ». Dans cette optique, André

Schaeffner (cité par Paul Dagri, 2014) disait qu' « au commencement l'homme fit la musique avec sa voix et les effets sonores produits par les gestes ; puis il ajouta des ressources naturelles brutes ou modifiées à des fins musicales ». Ce sont ces ressources que l'on nomme « *instruments de musique* » et dont l'étude relève de l'organologie. L'organologie est une discipline de la musicologie qui a pour objet l'étude des instruments de musique. Elle met l'accent sur plusieurs aspects notamment la classification, la fabrication et la technique de jeu de tel ou tel instrument. L'organologie précise que l'instrument de musique est un outil ou une machine à créer des sons, c'est-à-dire à produire des vibrations aériennes, des différentes pressions acoustiques. Les vibrations sonores et le fonctionnement de l'instrument doivent implicitement tenir compte des propriétés du système auditif. Pour jouer parfaitement d'un instrument de musique, il faut l'apprendre auprès d'un musicien instrumentiste chevronné qui a une bonne expérience pédagogique en la matière.

L'apprentissage exige alors des procédés pédagogiques moulés dans un programme d'enseignement, que ce soit formel ou sur le tas. Aujourd'hui, dans les écoles de formation musicale, l'apprentissage de l'instrument est baptisé « Cours d'instrument » et suite aux réformes de l'enseignement spécialisé de la musique, le cours prend l'intitulé de « Pratique instrumentale ». Ainsi, dans le système ivoirien de l'enseignement musical spécialisé, un adjectif qualificatif est ajouté à l'intitulé du cours selon la provenance de l'instrument. Le programme ivoirien admet les intitulés *Instrument occidental* ou *instrument africain* au

.....
secondaire et *Pratique instrumentale européenne* ou *Pratique instrumentale africaine* au supérieur.

1.2. Des théories sur la pédagogie musicale adaptée aux cours d'instruments africains

L'enseignement musical dans le contexte particulier de l'apprentissage des instruments de musique africains nécessite qu'on mobilise des éléments théoriques pour bien étayer et soutenir la thèse démontrée.

Il est à noter que l'enseignement musical spécialisé a développé un cursus de formation diplômant, prenant en compte les théories et techniques musicales, les styles musicaux et les instruments de musique en particulier. En effet, avec le développement de l'industrie musicale et du marché de la musique, il y a aujourd'hui des enseignants spécialisés dans la pédagogie de tout type d'instruments de musique, qu'il soit moderne ou traditionnel, occidental ou africain. Cela a forcément un impact sur le programme des écoles de musique : les musiques africaines y sont davantage valorisées.

Du point de vue mécanique, l'instrument de musique comporte nécessairement deux parties distinctes : un système excitateur et un système amplificateur. L'excitateur se présente comme l'énergie cinétique d'une masse en mouvement sur l'instrument. L'amplificateur est le corps sonore, sollicité par l'excitateur, agissant ainsi à son tour sur l'air ambiant, par l'intermédiaire d'une surface solide ou en produisant en un point assez localisé, des vibrations de grande quantité. Aujourd'hui, l'organologie a plusieurs principes dont quelques-uns consistent par exemple à :

- Examiner les matériaux qui constituent les instruments de musique, les formes et les modalités de mise en vibrations de ceux-ci. Les constantes et les différences ainsi observées pourraient servir à établir des critères de classification desdits instruments.
- Noter les fonctions que chaque société africaine, a assignées à ses instruments.
- Apprendre les techniques de jeux pour assurer la transmission aux générations d'instrumentistes et de musiciens.

Curt Sachs et Éric Von Hornbostel proposent une classification en répartissant les instruments acoustiques en quatre grandes familles : les aérophones, les cordophones, les membranophones et les idiophones. Dans la société africaine, le musicien a un double rôle que précise Francis Bebey (Paul Dagri, Op.cit.) en disant que « le musicien africain ne cherche pas seulement à combiner les sons de manière agréable à l'oreille, mais plutôt à exprimer la vie et ses divers aspects au moyen des sons ». Une telle allégation permet de comprendre que l'acquisition de la pratique instrumentale se fait soit par imprégnation, soit par imitation ou tout simplement par le mode informel. Cela veut dire que les pratiquants d'instruments africains acquièrent la connaissance de leurs instruments à travers les jeux ou des prédispositions musicales innées dirigées par l'autodidaxie.

Le monde contemporain offre aujourd'hui l'avantage à ces instrumentistes de vivre de leur art, car la maîtrise d'un instrument de musique offre une profession et un métier à un instrumentiste virtuose. Cette performance lui permet de s'intégrer socialement en accédant à un statut professionnel,

.....

à des prestations sociales et à des droits moraux et pécuniaires attachés à ce statut. De ce point de vue, l'insertion des cours d'instruments africains dans les programmes d'enseignement de la musique se présente comme un projet novateur, au regard de sa pertinence socioéconomique dans une nouvelle société africaine qui s'efforce à considérer l'art musical (aussi folklorique soit-il) comme un métier qui est désormais une valeur ajoutée, ayant sa place dans le temps contemporain et dans l'industrie musicale.

1.3. De la méthode de recherche dans l'apprentissage de la musique à la lumière des instruments africains

Cette étude nécessite l'exploitation de méthodes de travail pour garantir sa validation scientifique. Une technique d'observation et deux principales approches méthodologiques sont appliquées à cet effet : l'observation directe, la méthode musicologique et la méthode pédagogique.

En optant pour l'observation directe, deux paradigmes (l'observation non participante et l'observation participante) sont pris en compte. L'observation non participante permet de signifier notre présence sur le terrain, c'est-à-dire la fréquentation et l'observation de visu des écoles de musique formant à la pratique instrumentale. Quant à l'observation participante, elle sera de type ethnographique du moment où nous-mêmes, nous prenons part aux activités pédagogiques (apprenant d'abord et enseignant ensuite) dans les dites écoles. Nous avons cependant eu assez de temps pour étudier la problématique de l'insertion des cours

d'instruments africains dans les programmes de ces écoles professionnelles de musique.

Pour ce qui concerne la méthode musicologique, il s'agit de l'usage de deux paradigmes également. On aura dans un premier temps l'emploi de l'ethnomusicologie en tant que discipline étudiant les musiques des sociétés de tradition orale, puis dans un deuxième temps l'organologie en tant que science qui a pour objet l'étude des instruments de musique. La démarche consistera à examiner les techniques de jeu des instruments de musique concernés, à noter leurs fonctions sociales et à étudier aussi les matériaux utilisés pour la fabrication de ces instruments. Enfin, on exploitera le champ de la pédagogie musicale pour savoir d'une part pourquoi et comment les instruments africains sont intégrés dans les curricula de formation musicale et d'autre part, comprendre les modes d'apprentissage de ces instruments afin de déceler les atouts et les difficultés pédagogiques qui traduisent concrètement le système de formation de véritables instrumentistes pour assurer l'évolution de la musique ivoirienne.

2. Les missions et les programmes des écoles d'enseignement de la musique et de formation en instruments africains dans le contexte ivoirien

La musique contemporaine ivoirienne comporte des styles musicaux remarquables par des variations qui conditionnent leur renouvellement. C'est une musique qui a très vite évolué car très tôt, les artistes et musiciens ont cherché à se rapprocher de plus en plus des nouveaux courants musicaux. Depuis les indépendances jusqu'à nos jours, chaque décennie voit progressivement émerger une nouvelle gent d'artistes ivoiriens travaillant à la fois sur la

.....
fusion des genres musicaux qui marque la vitalité d'une musique contemporaine, faisant de la Côte d'Ivoire la plaque tournante de la musique en Afrique.

C'est ainsi que de nombreux programmes de développements ont été conduits, avec la mise sur pied d'une politique culturelle éducative. Cette volonté de l'Etat s'est traduite par des investissements importants dans le secteur de la Formation musicale afin de faire de la musique un moteur du développement culturel, d'où la création d'écoles professionnelles spécialisées en musique aussi bien au secondaire qu'au supérieur. Cependant, si les missions et les programmes pédagogiques de ces écoles sont pertinents et indiscutables, il convient toutefois de reconnaître le choix porté sur l'apprentissage des instruments africains dont leur valorisation contribuera à former de véritables instrumentistes locaux pour accroître le degré de professionnalisation de l'industrie musicale en société ivoirienne. Certaines écoles ont eu alors pour mission d'assurer donc la formation de musiciens capables de pratiquer les instruments endogènes sélectionnés et inscrits dans les programmes de formation.

2.1. Panorama des écoles de formation et leurs missions pédagogiques en faveur des instruments africains

*La politique éducative en matière d'art et de culture, et spécifiquement en matière de formation musicale a été véritablement inspirée de la loi N°95-696 du 07 septembre 1995, présentant et organisant la politique éducative en matière d'enseignement de la musique en Côte d'Ivoire (Modeste Goran, 2011). Cette loi fait en effet référence à la

formation du citoyen et à sa relation avec le patrimoine musical ancestral et cela, par l'apprentissage et la pratique des instruments locaux, sources de savoirs endogènes. Ainsi, plusieurs écoles artistiques vont se restructurer en insérant dans leurs programmes des cours d'instruments africains. Riches de vives traditions d'excellence, le Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) et l'École Supérieure de Musique et de Danse (ESMD) sont les deux Écoles qui occupent les premières places quand il s'agit de l'apprentissage des instruments de musique africains.

Le Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) est un établissement secondaire créé par le décret N° 94-305 du 1^{er} Juin 1994. Le LEA a pour mission principale de former les élèves des classes de Seconde à la Terminale sanctionnés par le Baccalauréat série H. Cette série est composée des spécialités suivantes : les Arts plastiques (série H1), la musique (série H2) et le théâtre (série H3). L'article 3 du décret susmentionné stipule que le LEA a pour objectif principal de « *préparer les élèves, particulièrement doués pour les arts aux diverses sections de l'enseignement supérieur artistique* » (Modeste Goran, Op.cit.). La série H2 Musique est consacrée uniquement à la préparation des élèves aux études supérieures en musique et musicologie. C'est dans cette optique que les cours d'instruments ont été intégrés au programme dans le but de promouvoir les valeurs culturelles propres à la Côte d'Ivoire.

Quant à l'École Supérieure de Musique et de Danse (ESMD) qui est une section de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)¹, sa principale

¹ (https://insaac.edu.ci/i/accueil.php?directive=revue_scientifique, Mars 2024)

.....

mission est de former des apprenants, promouvoir l'enseignement technique et professionnel en musique, en danse et chorégraphie d'une part, et faciliter l'insertion des apprenants dans les métiers de la musique, de la danse, de la chorégraphie et dans l'auto-emploi d'autre part. C'est dans ce contexte que le ministère de la culture entend former des musiciens et des techniciens en pratique instrumentale africaine afin de pérenniser le « *musée organologique* », gage de l'identité culturelle ivoirienne. D'ailleurs, selon les dispositions de l'article 14 du décret de création de l'INSAAC, l'ESMD est chargé de former des créateurs de musique (...) tout en développant les rythmes traditionnels ivoiriens, notamment à partir de l'apprentissage et de la pratique des instruments africains en général et ivoiriens en particulier (idem).

2.2. Analyse des curricula élaborés pour les cours de pratique instrumentale africaine

Au regard des missions et objectifs des écoles de musique formant des élèves et étudiants susceptibles de devenir des instrumentistes locaux, des instruments de valeur ont été identifiés et inscrits aux programmes pédagogiques et institutionnels. Des curricula et des progressions ont été également élaborés pour répondre aux finalités de l'Etat ivoirien visant à développer de nouvelles dimensions qui permettront d'enrichir la formation en termes de pratique instrumentale africaine. Cela offrira des opportunités aux élèves et étudiants en fin de formation d'exploiter leur qualification sur le marché de l'emploi lié à la profession

musicale. Les tableaux ci-après présentent les instruments inscrits dans les programmes des différentes écoles.

Tableau 1 : les Instruments africains dans l'ensemble des instruments enseignés au LEA

Nbre	Les instruments africains enseignés	Description
1	DJEMBE	Le DJEMBE est un instrument à percussion de la famille des membranophone. Il est beaucoup pratiqué en Afrique de l'ouest et vulgarisé en Côte d'Ivoire.
2	DJOMLO	Le DJOMLO est un xylophone africain, sur traverses et à 6 lames libres joué par divers peuples ivoiriens.
Nbre	Les instruments occidentaux enseignés	
1	Guitare	
2	Piano	
3	Flûte à bec	
4	Batterie	

.....

.....

Tableau 2 : les Instruments africains dans l'ensemble des instruments enseignés à l'ESMD

Nbre	Les instruments africains enseignés	Description
1	DJEMBE	Le DJEMBE est un instrument à percussion de la famille des membranophone. Il est beaucoup pratiqué en Afrique de l'ouest et vulgarisé en Côte d'Ivoire.
2	DJOMLO	Le DJOMLO est un xylophone mélodique africain, à 6 lames libres posées sur traverses et joué par divers peuples ivoiriens.
3	BALAFON	Le BALAFON est un xylophone mélodique à résonateur. Il est pratiqué en Afrique occidentale et vulgarisé en Côte d'Ivoire.
4	DODO	LE DODO est un cordophone appelé Arc musical bien connu en société ivoirienne. (Professeur non disponible)
5	KORA	La KORA est un cordophone de la famille des harpe- lutes rependue en Afrique de l'ouest, notamment dans la société Mandingue et bien connu en Côte d'Ivoire.

Nbre	Les instruments occidentaux enseignés
1	Guitare acoustique
2	Guitare électrique
3	Guitare basse
4	Violon
5	Piano
6	Flûte traversière
7	Trompète
8	Saxophone
9	Trombone
10	Batterie

Source : Nos enquêtes de février 2024

Le contenu du premier tableau montre que seulement deux instruments de musique africains sont enseignés au LEA contre quatre instruments occidentaux. On voit déjà que le décret portant création de cette école de musique, a favorisé les instruments occidentaux dans son application au regard de la supériorité numérique qu'affiche le premier tableau en faveur desdits instruments. De plus, l'on a constaté dans les curricula que le temps d'apprentissage d'un instrument africain par semaine est de 10 minutes contre 30 minutes pour les instruments occidentaux. Cette inégalité du temps donné aux élèves favorise déjà la promotion des instruments occidentaux au détriment des

.....

.....

instruments africains qui pourraient constituer l'interface et l'encrage culturel d'une expression musicale ivoirienne authentique. Ces constats sont des insuffisances pédagogiques qu'il faudra alors corriger.

En observant le deuxième tableau, le même constat est fait : les cours de pratique instrumentale enregistrent 5 instruments africains contre 10 instruments occidentaux. Cela donne l'impression que la spécialité Master en « *pratique instrumentale* » inscrite dans la maquette pédagogique de l'ESMD a été créée pour favoriser uniquement l'apprentissage des instruments occidentaux, au lieu d'accorder une place de choix aux instruments locaux. Il est vrai que depuis quelques années, il y a un engouement de la part des étudiants pour les cours de pratique instrumentale africaine (PIA), notamment ceux pratiquant le Djembé et le Balafon diatonique au regard de leurs effectifs croissants à chaque rentrée académique. Mais en revanche, le Djomlo et la Kora enregistrent moins de visibilité pédagogique à cause du fait qu'assez d'étudiants ne portent pas leur choix sur ces instruments locaux. Ils estiment que la pratique de ces instruments n'est pas systématiquement exploitable et monnayable sur le marché de l'industrie musicale ivoirienne et même ouest africaine.

Quant à l'arc musical Dôdô, cet instrument traditionnel a complètement disparu ; c'est-à-dire qu'il ne figure plus dans l'ensemble des cours de pratique instrumentale africaine. Ce qui veut dire que le module affecté à l'apprentissage de cet instrument est désormais absent dans la maquette pédagogique. De plus, on remarque aussi que l'enseignement du Djomlo ne couvre pas les deux cycles

(Licence et Master). Son apprentissage s'arrête en Licence 3 pendant que tous les instruments occidentaux couvrent les deux cycles, avec un temps d'apprentissage (volume horaire) plus élevé que celui des instruments dits africains. En considérant la pratique instrumentale comme une facette à part entière de la formation musicale, on se rend compte que le module « Pratique instrumentale africaine (PIA) » n'est pas privilégié par rapport à la pratique instrumentale européenne (PIE). Et depuis des décennies, les réformes de l'enseignement musicale sont faites, mais les différentes révisions de la maquette pédagogiques n'envisagent pas un mécanisme de repositionnement des instruments africains encore moins pratiqués et exploités.

2.3. Analyse des intrants et produits relatifs à la formation des instrumentistes locaux

Si l'intrant se définit comme étant les données qui entrent dans le cadre d'une production, pour ce qui concerne notre étude, l'analyse des intrants vise à montrer la pertinence et la cohérence des ressources mobilisées avec les programmes de formation selon les objectifs déterminés et la finalité qui doivent déboucher sur l'obtention de produits désirés (Modeste Goran, Idem.).

2.3.1. Critique des intrants et produits au LEA

En ce qui concerne le LEA, l'analyse des intrants confirme le respect de la tradition calquée sur le modèle occidental en vigueur dans le secondaire artistique français. Elle prend cependant en compte trois aspects fondamentaux de la formation artistique et musicale : la culture musicale, la technique musicale et la pratique instrumentale. Notre analyse concernant les intrants met donc en relief la

.....

.....

convenance des ressources utilisées pour la pratique des instruments africains. Dans l'apprentissage des instruments, les enseignements sont articulés autour de l'initiation et de l'approfondissement de la pratique instrumentale. C'est l'exemple de l'apprentissage du Djomlo et du Djembé en familiarisant les élèves au langage musical desdits instruments. Les leçons portent nécessairement sur les propriétés organologiques et des techniques de jeu. Mais les techniques d'exécution liées à un langage musical propre aux instruments africains ne sont pas encore bien élaborées et développées comme celles des instruments dits européens.

Au niveau du personnel pédagogique, les enseignants sont formés avec la qualification de professeur d'éducation musicale et non pas sur la base de professeur de musique typiquement préparé pour l'enseignement des instruments dans une école de formation musicale professionnelle. La conception même du programmes/progression ne tient pas souvent compte de la facture instrumentale, ne serait-ce que la réparation ou la réfection au cas où une panne survient. C'est la raison pour laquelle l'enseignement du Djomlo au LEA pose problème parfois car les professeurs en charge de la pédagogie de cet instrument n'ont pas été préparés en amont sur les modules de formation concernant la réparation et les techniques de restauration du Djomlo. En réalité, la structure des programmes d'étude des instruments africains ne peut pas pour le moment développer un potentiel pratique chez l'apprenant, au regard des insuffisances d'une approche pédagogique formelle et professionnelle.

2.3.2. *Critique des intrants et produits à l'ESMD*

A L'ESMD, la formation dispensée est articulée autour de quatre pôles pédagogiques dans le parcours Licence. Il s'agit des enseignements généraux et transversaux, les enseignements fondamentaux de la musique, la culture musicale et la pratique instrumentale. Le parcours Master se décline en cinq spécialités selon la maquette pédagogique de 2021(encore en vigueur), avec une spécialité dénommée *Pratique instrumentale* (PRAINST).

Dans le parcours Licence, la pratique instrumentale apparait comme une unité d'enseignement fondamentale (UEF) qui se décline en trois éléments constitutifs de l'unité d'enseignement (ECUE) que sont l'instrument principal, l'instrument d'accompagnement et la pratique musicale collective. Ces trois ECUE ont les mêmes volumes horaires (soit 50 heures par ECUE). Par contre, ils n'ont pas les mêmes avantages quand il s'agit du choix des instruments et du nombre d'étudiants affectés à ces instruments. Notre observation sur le quinquennat 2020-2024 montre que la pratique instrumentale européenne (PIE) est largement majoritaire sur la pratique instrumentale africaine (PIA) en ce qui concerne les ECUE « Instrument principal » et « Pratique musicale collective ». Les types d'instruments se tiennent parfois en équilibre dans l'ECUE « Instrument d'accompagnement », tout simplement parce que cet ECUE est une option d'instrument secondaire. D'ailleurs, ce deuxième choix n'a pas la même rigueur d'apprentissage et la même valeur pédagogique en termes de coefficient. Le tableau ci-après nous éclaire plus.

.....

.....

Tableau 3 : Nombre d'étudiants enregistrés en PIE et en PIA sur le quinquennat 2020- 2024

Années académiques	Nombre d'étudiants recrutés	Nombre d'étudiants en PIE et pourcentage		Nombre d'étudiants en PIA et pourcentage	
2019 - 2020	200	149	74,50 %	51	25,50 %
2020 - 2021	285	230	73,85 %	55	26,15 %
2021 - 2022	170	118	69,41 %	52	30,59 %
2022 - 2023	178	129	72,47 %	49	27,53 %
2023 - 2024	190	140	73,68 %	50	26,32 %
Cumul	1023	766	74,87 %	257	25,13 %

Source : Nos enquêtes de février 2024

L'analyse du tableau présente plusieurs situations qui défavorisent la pratique instrumentale africaine. Le nombre d'étudiants inscrits en PIE est considérablement supérieur au nombre d'étudiants inscrits en PIA pour chaque année académique. Cela se constate mieux à travers l'observation du cumul du quinquennat. Ce cumul affiche 766 étudiants en PIE pour un taux de 74,87 % contre 257 étudiants en PIA, soit 25,13 % sur le quinquennat 2020- 2024. On voit qu'il y a une marge de près de 50 % en faveur de l'apprentissage des instruments européens. Cela signifie qu'en pratique musicale collective, les instrumentistes des ensembles musicaux ou orchestraux sont en majorité des praticiens des instruments européens qui sont d'ailleurs les instruments principaux des étudiants de la licence 1 à la licence 3. Les chances d'intégrer un Djembé ou quelques rares fois un balafon diatonique ou encore une Kora sont très maigres. Le

Djomlo et le Dôdô sont quasiment absents dans l'enseignement de l'ECUE « Pratique musicale collective », si ce n'est qu'une pratique collective entre les apprenants du même instrument.

De plus, les mêmes faits et phénomènes se constatent en Master, notamment dans la spécialité « *Pratique instrumentale (PRAINST)* ». Ici encore, dans l'unité d'enseignement fondamentale (UEF) intitulée « Instrument occidental ou africain » les étudiants optent pour la plupart pour les instruments occidentaux et portent leur deuxième choix sur les instruments dits africains pour l'UEF « *Instrument d'accompagnement* » qui est en fait une option secondaire avec un coefficient en dessous du premier. Dans cette optique, on remarque que les UEF « *Techniques de transcription* », « *Techniques de composition* » et « *Techniques d'interprétation* » sont mises au profit du cours d'instrument occidental qui est en fait l'instrument fondamental pour la plupart des apprenants de cette spécialité.

Dans l'analyse d'une approche globale structurée et personnalisée, Le programme assure la qualité de la formation en pratique instrumentale mais contribue faiblement à la préparation de la pratique instrumentale africaine. Les différents éléments constitutifs du programme, la progression des apprentissages ainsi que les objectifs spécifiques par cycle (Licence et Master) ne sont pas étudiés en unité pédagogique avec la participation de l'ensemble des professeurs d'instruments pour avoir une approche globale structurée qui leur permettrait de travailler sur les équilibres pédagogiques. C'est pourquoi il y a moins d'étudiants affectés en instruments africains qu'ils considèrent comme

.....
un choix secondaire pour le cours d'instrument d'accompagnement.

3. Les résultats et les défis à relever pour une formation optimale d'instrumentistes locaux et professionnels en faveur de la musique contemporaine ivoirienne.

L'ouverture des établissements d'enseignement de la musique à la pratique instrumentale purement africaine en société ivoirienne est potentiellement enseignable, mais encore très peu appliquée de fond en comble au regard des textes organiques portant création des différentes écoles qui ne sont pas encore bien appliqués. Cependant quelques résultats déjà obtenus peuvent être exposés. Les enjeux liés à l'apprentissage des instruments africains et les défis à relever sont aussi à considérer dans ces résultats.

3.1. Analyse des résultats relatifs aux cours d'instruments africains sur la vie artistique ivoirienne

L'analyse des résultats présente plusieurs situations qui montrent que l'intégration de la pratique instrumentale africaine aux différents programmes d'enseignement de la musique a abouti à des produits attendus, notamment quelques praticiens d'instruments locaux. Certes, dans l'ensemble de la pratique instrumentale, on voit déjà que les écoles d'enseignement musical spécialisé en Côte d'Ivoire ont fortement contribué à la formation des musiciens et des praticiens d'instruments. On peut citer entre Paco Séry et Michel Dibo dit Mike (batteurs), Jean Marc Kakou, Eshkol Aké, Timothée Guebo, Ekoka Njongué et Lokoua Kanza (guitaristes), Pascal Adou et Charles Alao (pianistes). Il y a

aussi les groupes *Yakomin* et *Belamoundo* ainsi que le célèbre balafoniste Donatien Koné, etc. On constate que ces talentueux musiciens qui ont une visibilité internationale, sont les purs produits des écoles ivoiriennes formant à la pratique musicale.

Cependant, à l'exception du balafoniste Donatien Koné, aucun autre musicien d'instrument africain ne se démarque encore de ceux précités. Il est vrai que dans les orchestres, il y a de plus en plus des musiciens de Djembé qui sont formés dans ces écoles, mais le pourcentage alloué à ce type d'instrumentistes est très faible par rapport à ceux pratiquant les instruments occidentaux. Les instruments africains sont de véritables intrants qui ont été introduits dans l'école de musique depuis longtemps. L'Etat ivoirien a mis en place un modèle de l'école de musique en y intégrant progressivement les textes organiques, les curricula et les intrants susceptibles d'assurer l'apprentissage des instruments locaux. Mais jusqu'à ce jour, les objectifs, les buts et les finalités fixés ne sont atteints que partiellement. Faut-il encore expliquer les enjeux culturels et économiques des instruments africains dans le nouvel écosystème de l'industrie musicale ?

3.2. Les enjeux liés à la formation des instrumentistes professionnels répondant au nouvel écosystème de l'industrie musicale en constante évolution

Dans le nouvel écosystème de l'industrie musicale contemporaine, le domaine de l'interprétation des musiques actuelles se prolonge largement dans la maîtrise de l'innovation liée à la pratique des instruments africains. A ce titre, l'apprentissage de ces instruments à l'école présente

.....

des enjeux multiples si l'on engage un encadrement professionnel des apprenants. L'accomplissement réussi d'un programme de formation en pratique instrumentale africaine est non seulement source de l'affirmation de l'identité culturelle, mais surtout guide les pas vers l'entrée dans le monde du travail artistique au regard des sonorités qui paraissent nouvelles pour les mélomanes. Si la Côte d'Ivoire arrive à former de virtuoses instrumentistes locaux, il est clair que ceux-ci seront exploités dans le contexte de la politique culturelle locale. Ces musiciens de souche africaine seront également utiles à la communauté dans un contexte géopolitique du pays et cela peut avoir un effet sur les politiques culturelles, qui sont clairement exprimées dans la structure du système d'enseignement musical.

Ainsi, ces instrumentistes locaux peuvent faire partie des acteurs clés de l'industrie musicale en engageant des relations dans lesquelles ils auront à gagner à partir des actions liées à leur qualification d'instrumentiste professionnelle. Il est donc question de cerner tout l'intérêt et les enjeux que les musiciens qui pratiquent les instruments traditionnels peuvent tirer de leurs prestations musicales. D'autres enjeux seront entre autres :

- *Enjeu de créativité* : acquisition des capacités d'imagination, d'invention et d'innovation afin de produire des œuvres musicales qui répondent aux goûts des mélomanes, mais aussi des stratégies bien innovées pour garantir la promotion et la commercialisation de leurs œuvres.
- *Enjeu informatif* : Il consiste à transmettre information ; c'est-à-dire la diffusion des œuvres musicales aux

médias en vue de leur permettre une bonne visibilité auprès du public et les mélomanes.

- *Enjeu identitaire* : Ils auront à exprimer leur identité et leur talent artistique en tant que virtuoses instrumentistes locaux, pour se faire connaître. Ici, ils chercheront des espaces d'expression pour montrer leurs savoir-faire à partir des contrats d'engagement.
- *Enjeu d'influence* : Le fait de jouer un instrument africain dans orchestre avec dextérité, c'est une innovation créative basée sur le jeu de l'influence. De ce point de vue, un bon balafoniste et un grand joueur de Kora ou de Djomlo pourra tirer profit de son talent, soit en espèce, soit en nature et en notoriété.

3.3. Les défis à relever pour une insertion efficiente et une dynamisation des cours d'instruments africains dans les programmes de formation musicale professionnelle.

Après l'analyse critique des dysfonctionnements et les difficultés qui empêchent l'apprentissage des instruments africains, les défis à relever se traduisent en des propositions qui vont porter essentiellement sur les buts et les objectifs généraux, les orientations d'enseignement des instruments africains et les réformes à faire.

Au Lycée d'enseignement artistique (LEA), l'enseignement des instruments africains doit avoir pour buts de donner une formation artistique et professionnelle en tenant compte de l'apprentissage véritable des instruments locaux vus comme un métier de la musique. Cela pourra développer chez les apprenants, la sensibilité, la créativité et la capacité d'adaptation aux changements et aux mutations d'ordre artistique, économique et professionnelle. Il convient alors de fixer de nouveaux objectifs qui seront de

.....

former les apprenants aux techniques musicales permettant la maîtrise des divers aspects des instruments africains notamment la pratique du Djembé et du Djomlo avec tous les savoirs musicaux afférents afin de accéder aux diverses instances de la musique contemporaine. Cela exige l'élaboration de nouveaux curricula relatifs à l'interprétation musicale desdits instruments pour que les élèves soient suffisamment initiés de la seconde à la terminale.

A L'ESMD, les propositions vont porter essentiellement les buts et les objectifs, les orientations d'enseignement des instruments de musique et les réformes à faire au niveau de la pratique instrumentale africaine. Le texte organique de l'INSAAC et particulièrement celui portant création et fonctionnement de l'ESMD (Modeste Goran, op cit.), a pour buts et objectifs de :

- former aux métiers de la création, aux métiers techniques, etc. ;
- former des créateurs, des techniciens, (...);
- développer la création musicale traditionnelle, (...);
- promouvoir la transcription, l'édition et la diffusion des musiques traditionnelles africaines ;
- susciter la création musicale traditionnelle africaine (...);
- enseigner les techniques de création et/ou de composition des musiques néo-traditionnelles ;
- vulgariser la connaissance des instruments de musique africains et la pratique instrumentale africaine ;

- pérenniser les savoirs musicaux traditionnels au moyen de la formation, de l'animation scientifique et de la technologie.

Ces buts et objectifs en faveur de la promotion des musiques et instruments traditionnels étant fixés, quelles orientations faut-il donner pour que l'insertion des instruments africains (Djomlo, Djembé, Kora, Dôdô, etc.) soient pratiqués par des musiciens locaux et avoir un impact artistique et socio-économique dans le contexte ivoirien ? La mise en pratique de ces orientations s'appuie nécessairement sur la révision de la maquette pédagogique aussi bien en licence qu'en master. Cette révision doit tenir compte des objectifs indiqués supra afin que l'apprentissage des instruments africains aboutisse à des produits de qualité. Il s'agit de former des instrumentistes locaux susceptibles d'innover pour impacter l'industrie musicale ivoirienne.

Conclusion

Notre parcours nous a révélé que l'insertion des cours d'instruments africains dans les programmes de formation musicale a connu un bon. Ceci se manifeste par l'importance de la pratique instrumentale africaine. Mais les résultats laissent voir des insuffisances. L'évolution actuelle du secteur des arts du spectacle et particulièrement l'industrie musicale dans le monde exige une nouvelle orientation des mentalités en vue d'une meilleure efficacité de l'activité artistique sur la promotion de nos identités culturelles. C'est pourquoi les défis à relever dans le cadre de l'apprentissage et de la pratique des instruments africains se sont traduits

.....
en propositions pour garantir une bonne formation des instrumentistes locaux.

Dans cette optique, il est nécessaire de créer les conditions qui favorisent la pratique plus efficiente et plus ouverte des instruments traditionnels de musique africaine. Ainsi, des suggestions ont-elles été faites à l'endroit des écoles concernées, notamment le LEA et l'ESMD afin de garantir par des actions pédagogiques efficaces, une formation des praticiens d'instruments africains. L'apprentissage des instruments de musique dans les écoles spécialisées se présente en effet aujourd'hui comme un impératif qui pour enrichir et vulgariser le patrimoine musical africain et en particulier celui de la Côte d'Ivoire. Cela pourra favoriser leur accessibilité à un plus grand nombre de mélomanes à travers le monde entier.

Si ces propositions sont véritablement mises en œuvre, l'insertion des cours d'instruments africains dans les programmes de formation musicale professionnelle aura un impact artistique et socio-économique dans le nouvel écosystème de la musique contemporaine en société ivoirienne. Cette action contribuera aussi à la promotion des valeurs culturelles des peuples.

Références bibliographiques

- ATTOUNGBRE Félix, 2022, *Formation artistique et emplois aux métiers de la musique en Côte d'Ivoire*, in revue RENISS, N°003, PP 345-356
- GBAKLIA Koffi, 2006, *L'éducation musicale en Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan, 201 Pages.
- GORAN Modeste, 2012, *L'enseignement de la musique en Côte d'Ivoire*, Paris l'Harmattan, 257 Pages. 4.
- HOVELAQUE Damien, 2009, *enseigner la technique instrumentale, des finalités au bout des doigts*, CEFEDDEM, 29 Pages.
- NDA Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, l'Harmattan, 284 Pages.
- POWEL Juliette, 2010, *La Formation des professeurs d'instrument et de chant: perspectives européennes*, Polifonia, 84 Pages.
- VINET Jérémie, 2011, *Cours d'instrument et cours de formation musicale : est-ce qu'on mélange ?*, CEFEDDEM, 32 Pages
- https://insaac.edu.ci/i/accueil.php?directive=revue_scientifique, consulté en Mars 2024